

# LUNDI 14 JANVIER 2019

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 14 janvier deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	Siège no.1	Absente
Doris Jetté	Siège no. 2	
Julie Bibeau	Siège no. 3	
Murielle L. Lessard	Siège no. 4	Absente
Denis Bergeron	Siège no. 5	
Georges Lysight	Siège no. 6	

Tous membres du conseil formant quorum.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général, ainsi que madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe sont présents à la séance.

001-01-19

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 et 10 décembre 2018.
3. Correspondance :
  - 1) MTQ : Règlement 285-18
  - 2) Gouvernement du Québec : TECQ
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
  - 1) Adoption des dépenses.
  - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2018.
  - 3) Avis de motion : Règlement sur l'ajustement de la rémunération des membres du conseil.

- 4) Dépôt du projet de règlement sur l'ajustement de la rémunération des membres du conseil.
- 5) Fixation des salaires pour l'année 2019.
- 6) Adoption du règlement sur la gestion contractuelle.
- 7) Cotisation annuelle à l'ADMQ pour l'année 2019.
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 1) Bilan des activités du service de sécurité incendie pour l'année 2018.
7. TRANSPORT/VOIRIE
  - 1) Demande d'appel d'offre pour l'entretien des chemins d'hiver.
8. URBANISME
  - 1) Rapport sur l'émission des permis en 2018.
9. ENVIRONNEMENT
  - 1) Nordikeau : Offre de service.
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AUCUN DOSSIER
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
  - 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
  - 12) Période de questions
  - 13) Clôture de la session

**002-01-19**      **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET 10 DÉCEMBRE 2018.**

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie des procès-verbaux des séances du 3 et 10 décembre 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que les procès-verbaux des séances du 3 et 10 décembre 2018 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**CORRESPONDANCE**

**003-01-19**      Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

1) MTQ : Règlement 285-18.

2) Gouvernement du Québec : TECQ.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**ADMINISTRATION**

**004-01-19**      **ADOPTION DES DÉPENSES.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses

d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201800534 à 201800579 inclusivement totalisant un montant de 51 330,99 \$ et les salaires de décembre 17 933,87 \$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**005-01-19** **RAPPORT DU SEC-TRÈS SUR LES RECETTES ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2018.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2018.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**006-01-19** **AVIS DE MOTION** est donné par Madame la conseillère Doris Jetté qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, un règlement sur l'ajustement de la rémunération des membres du conseil.

**007-01-19** **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'AJUSTEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL.**

Considérant qu'en vertu de l'article 445 du Code Municipal, l'adoption de tout règlement doit être précédée de la présentation d'un projet de règlement lors d'une séance du conseil, ainsi que d'un avis de motion donné lors de la même séance ou d'une séance distincte.

Considérant que tout projet de règlement peut être modifié après sa présentation au conseil sans qu'il soit nécessaire de le présenter à nouveau.

Madame la conseillère Doris Jetté dépose à la table du conseil municipal un projet de règlement sur l'ajustement de la rémunération des membres du conseil.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**009-01-19** **ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.**

Considérant que tous les membres du conseil avaient en main copie du règlement 287-18 sur la gestion contractuelle;

Considérant que l'avis public annonçant l'adoption du présent règlement avec le résumé du projet de règlement, en date du 4 décembre 2018;

Considérant que l'avis de motion a été donné en date du 3 décembre 2018;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, que lecture du résumé est faite séance tenante du règlement 287-18 sur la gestion contractuelle. D'autre part, le conseil adopte le règlement 287-18 sans modification.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**010-01-19**      **COTISATION ANNUELLE À L'ADMQ POUR L'ANNÉE 2019.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance au coût de 881\$ taxes incluses pour le directeur général. De plus il est résolu de défrayer le coût de Madame Isabelle Plante à l'association des directeurs municipaux du Québec comme membre pour une participation de l'ordre de 506\$ taxes incluses pour 2019.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**011-01-19**      **BILAN DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR L'ANNÉE 2018.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du bilan du service des incendies de l'année 2018 déposé par le directeur des incendies à la table du Conseil. D'autre part, le Conseil accepte le rapport et félicite Monsieur Bergeron pour le bon travail durant l'année 2018.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**TRANSPORT/VOIRIE**

**012-01-19**      **DEMANDE D'APPEL D'OFFRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER.**

Considérant que le contrat pour l'ouverture des chemins municipaux est à échéance et qu'une nouvelle demande doit être faite pour une période de 3 ans;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate le directeur général à effectuer une demande par soumission pour l'entretien de chemins d'hiver pour une période de trois ans. Le processus d'appel d'offre sera fait conformément à la loi.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**URBANISME**

**013-01-19**      **RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS EN 2018.**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur l'émission des permis émis durant l'année 2018 de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour un montant total déclaré de l'ordre de 1 778 335 \$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**ENVIRONNEMENT**

**014-01-19**      **NORDIKEAU : OFFRE DE SERVICE.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de services de Nordikeau au montant de 1 513,46 \$ pour les prélèvements et analyses de l'eau potable et de 1 281,11 \$ pour les prélèvements et analyses des eaux usées. D'autre part, le conseil accepte l'offre de service.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE**

AUCUN DOSSIER

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA RÉGIE D'AQUEDUC.**

AUCUN RAPPORT

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

015-01-19

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h15.

---

**MAIRESSE**

---

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

## **CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES**

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 14 janvier 2019.

---

Jean Charland, g.m.a.  
Directeur général &  
Secrétaire-trésorier